

120 crédits

MASTER EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL



Qu'est-ce que la psychologie du travail ?

Cette branche de la psychologie s'intéresse à l'individu dans le milieu de travail. Elle étudie notamment les liens entre travail et santé mentale et s'intéresse aux processus psychologiques à l'œuvre dans la sphère professionnelle. Par une approche humaine et positive des situations professionnelles, le psychologue du travail conseille et accompagne les personnes et les entreprises afin que coïncident épanouissement personnel et performance professionnelle.

Le psychologue du travail peut ainsi proposer des mesures pour réduire le stress, accroître la motivation du personnel ou prévenir les conflits au travail. Il est aussi en mesure d'accompagner les salariés en souffrance, de conseiller les cadres en transition professionnelle ou les personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Maîtrisant les techniques d'entretien et la pratique des tests, le psychologue du travail peut également intervenir efficacement dans le domaine du recrutement et de l'évaluation du personnel.

Quels sont les points forts de ce Master ?

- Une formation innovante, pour une spécialité de la psychologie en plein développement
- Des intervenants professionnels aux profils variés, libanais et étrangers : psychologues du travail, spécialiste de l'évaluation du personnel, coach de carrière, consultant en ressources humaines...
- Deux stages pour affiner son projet professionnel et développer ses compétences sur le terrain
- Un accompagnement personnalisé tout au long du programme
- L'accès au titre de psychologue, conformément à la législation en vigueur

Quels sont les débouchés professionnels ?

Les débouchés sont variés, au Liban et à l'international :

- Dans les entreprises, le psychologue du travail exerce le plus souvent au sein du service des Ressources Humaines : il participe généralement aux processus de sélection, d'évaluation et de formation du personnel. Il peut également contribuer à la stratégie de l'entreprise concernant la santé, la sécurité et l'épanouissement professionnel des salariés.
- Dans les cabinets de conseil : recrutement, audit et plan de prévention des risques psychosociaux, bilans psychologiques, bilans de compétences et bilans d'orientation, coaching de carrière, accompagnement des transitions professionnelles...
- Dans les secteurs de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle : écoles et universités, centres de formation professionnelle, centres d'information et d'orientation, ONG et associations

Qui peut s'inscrire ?

- Les titulaires d'une licence de psychologie, intéressés par le monde de l'entreprise et les activités de conseil
- Certains cours sont ouverts à d'autres profils, dans le cadre de la formation continue

Qui contacter pour plus d'informations ?

Anne-Laure Poisson-Tabet, responsable du programme :
anne-laure.poissontabet@usj.edu.lb - 01 421 000 ext 5302